

Programme de bourses de recherche CANOC

La Canadian Observational Cohort Collaboration (CANOC) est heureuse d'annoncer la mise sur pied d'un programme mixte de bourse de recherche avec le Réseau et l'OHTN. Cette approche en collaboration appliquée à la formation et au transfert des connaissances offre des possibilités uniques de spécialisation auprès de plusieurs sites et investigateurs. En tout, 90 000 \$ par année seront offerts en bourses de recherche de niveau maîtrise et doctorat.

Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC (Le Réseau)

Le Réseau canadien pour les essais VIH est un partenariat sans but lucratif financé à l'échelle nationale pour promouvoir la mise au point de traitements, de vaccins ou d'un remède contre les maladies associées au VIH et au sida, par le biais de recherches menées sur de solides bases scientifiques et éthiques.

Ontario HIV Treatment Network (OHTN)

L'OHTN est un réseau qui réunit en collaboration des personnes touchées par le VIH, des agences communautaires, des professionnels de la santé, des décideurs, des éducateurs et des chercheurs ontariens. Notre réseau appuie et réalise des recherches de qualité pour contribuer à mettre un terme à l'épidémie de VIH et met en commun les meilleures preuves disponibles avec quiconque travaille à transformer le savoir en action.

Le Programme

Le Programme de bourse de recherche CANOC offre des possibilités de formation pour de jeunes chercheurs prometteurs attachés aux grands centres canadiens. Les objectifs du programme sont les suivants :

- Contribuer à combler le manque d'effectifs dûment formés en recherche sur le VIH au Canada,

- Promouvoir le dynamisme dans le milieu de la recherche au niveau des centres et des établissements de soins pour le VIH au Canada.

Bourses:

Des nouvelles bourses de recherche sont attribuées chaque année. Les bourses sont décernées au nom du projet CANOC.

Montant:

Chaque boursier reçoit un financement, au niveau des IRSC, selon le diplôme convoité – Maîtrise, doctorat. Une allocation additionnelle pouvant atteindre de 5 000 \$ par an est offerte pour frais de déplacements.

Si un poste de boursier n'est pas maintenu pendant une année complète, le boursier doit immédiatement en aviser le Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC. Une réduction des fonds versés sera alors appliquée selon un prorata.

Admissibilité:

Les candidats doivent être inscrits à temps plein à un programme d'études supérieures dans une université canadienne reconnue. Ils doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.

Superviseur:

Le superviseur doit être un investigateur affilié à la Collaboration CANOC et il doit accepter de diriger le boursier dans le cadre d'un programme de formation en milieu de travail.

Établissement commanditaire:

Chaque boursier doit développer et réaliser son projet de recherche dans un établissement canadien reconnu. L'établissement commanditaire doit être préparé à offrir l'espace et les installations de recherche nécessaires.

En outre, si la recherche du boursier s'effectue en

collaboration avec un établissement d'un autre pays ou d'un pays aux ressources limitées, le boursier peut consacrer jusqu'à 50 % de son temps dans cet établissement.

Transfert:

Si un boursier passe à un autre établissement, sa bourse prend fin. Toutefois, il peut adresser une demande pour que la portion inutilisée de sa bourse lui soit versée à son nouvel établissement. Cette demande doit être accompagnée d'un formulaire de demande révisé et d'une lettre d'acceptation de son superviseur au nouvel établissement au Canada, dont la teneur sera semblable à celle qui accompagnait la demande initiale.

Poste:

La demande doit comporter la description d'un programme de formation annuel. Toutes les bourses sont approuvées annuellement à compter du 1er septembre. D'autres dates seront considérées sur demande. La durée maximum d'un poste est de deux ans. Pour que sa candidature soit étudiée pour la deuxième année, le boursier doit soumettre un rapport d'étape après les sept premiers mois, comme le décrit la section « Demande de renouvellement ».

Protocole de projet:

Pour la période couverte par sa bourse, chaque boursier doit mettre au point un protocole de recherche et le soumettre à un superviseur pour recueillir son appui. Le projet de recherche doit reposer sur les données de la Collaboration CANOC.

Autres sources de gains:

Pendant la période couverte par sa bourse, le récipiendaire doit consacrer 75 % de son temps à ce projet. Il n'est pas autorisé à recevoir une deuxième bourse d'importance.

Il peut, si son superviseur l'y autorise, accepter d'être rémunéré pour des tâches départementales restreintes qui ne correspondent pas à plus de 25 % de son emploi du temps et qui contribuent à sa formation de chercheur indépendant.

Mode de paiement:

La bourse est versée à l'établissement commanditaire du boursier par tranches semestrielles. En retour, l'établissement rétribue le boursier conformément à sa politique salariale, en effectuant les retenues appropriées. De même, la politique de l'établissement s'applique en matière d'assurance pour les frais médicaux, de vacances, de congés sans solde, etc.

Rapports:

À la fin de la période couverte par la bourse, le boursier doit fournir un rapport écrit sur l'atteinte de ses objectifs de formation, tels qu'il les a formulés dans sa demande. Le rapport inclura les présentations, les publications, l'allocution annuelle aux congrès de l'ACRV et de l'OHTN, de même qu'une indication des ses plans futurs. Le rapport doit aussi inclure une liste des projets auxquels il a participé et des articles ou présentations qui en ont découlé, le cas échéant.

Publications:

Les boursiers doivent mentionner l'aide fournie par la Collaboration CANOC, l'OHTN et le Réseau et par les commanditaires de la bourse dans toutes leurs publications ou présentations.

Objectifs didactiques:

Le programme de formation envisagé par le candidat et le superviseur doit servir à parfaire la formation et l'expérience actuelles du candidat dans le domaine spécifique du VIH/sida.

La demande initiale

Une demande complète doit comprendre:

1. Une lettre de présentation de la part du candidat (maximum deux pages) qui doit inclure :
 - Un résumé de sa formation et de son expérience à ce jour (en particulier en ce qui a trait aux essais sur le VIH);
 - Une description de ses activités courantes et de ses plans d'avenir;
 - La façon dont la bourse s'intégrerait à ses plans de carrière à long terme;
 - Le rôle que jouera la Collaboration CANOC dans sa recherche
2. Une lettre d'engagement de la part du superviseur qui doit inclure :
 - La nature et le contenu du projet de recherche prévu pour le candidat. (Inclure toutes les activités de formation pertinentes, officielles ou non, et la supervision qui sera fournie);
 - Une description de la façon dont le programme de formation proposé complétera la formation actuelle du candidat;
 - Une description des travaux récents et actuels du superviseur en matière de recherche et de la façon dont le profil de carrière du candidat s'y intègre;
 - Des renseignements additionnels sur le poste actuel et la feuille de route du superviseur, y compris son expérience en matière de supervision et ses publications; et
 - Des renseignements sur toute rémunération additionnelle du boursier.
3. Un formulaire de demande dûment rempli et signé.
4. Au moins deux lettres de référence où sont évaluées les qualifications du candidat boursier.
5. Tout autre document que le candidat juge pertinent pour appuyer sa demande.

Demande de renouvellement

S'il veut le renouvellement de sa bourse pour la deuxième année, le boursier doit soumettre un rapport d'étape à la fin des sept premiers mois. Ce rapport comprendra :

- Une description des réalisations accomplies à ce jour dans le cadre du programme de formation présenté dans la formule de demande initiale;
- Une description des progrès réalisés, le cas échéant, en ce qui concerne la mise au point d'un protocole de recherche;
- Un résumé détaillé des activités proposées pour la deuxième année;
- Une évaluation du rendement rédigée par le superviseur;
- Tout document connexe jugé pertinent; et
- Une déclaration au sujet des autres rémunérations reçues par le boursier au cours de la première année de la bourse.

Date limite

L'ÉCHÉANCE POUR SOUMETTRE LES DEMANDES DE BOURSE ET DE RENOUELEMENT DE BOURSE EST LE 15 JUIN 2010.

Les demandes de bourse et de renouvellement de bourse dûment complétées doivent contenir tous les renseignements énumérés à la section précédente.

Prière de soumettre à:

Mme Jacqueline Sas

Directrice, Programme de bourses postdoctorales et Comités

Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC

620B – 1081 rue Burrard

Vancouver, C.-B. V6Z 1Y6

Les demandes adressées en retard ou incomplètes ne seront pas étudiées.

Pour de plus amples renseignements, appeler Mme Jacqueline Sas, au Centre national du Réseau, au 1 800 661-4664.

Processus d'adjudication

Le Comité d'adjudication est régi par les politiques internes du Réseau et des IRSC. Ses membres ne sont pas rémunérés. Composé principalement de chercheurs cliniques éminents, le Comité compte beaucoup sur le processus d'examen par les pairs. L'adjudication accorde la préférence aux candidats très prometteurs qui travaillent avec un investigateur affilié à la Collaboration CANOC capable de les aider à exploiter leur potentiel par l'acquisition d'une solide expérience en matière de conception et de réalisation de projets de recherche, notamment aux plans de la méthodologie scientifique, de l'épidémiologie et de la gestion des données.

Tous les facteurs sont considérés, y compris:

- les capacités, la formation universitaire et les plans de carrière du candidat;
- le programme de formation et de supervision proposé; et
- les activités de recherche qui seront entreprises.

Comité d'adjudication

Présidente

DRE ANITA RACHLIS
Département d'infectiologie
Sunnybrook Health Sciences Centre
Université de Toronto
Toronto, ON

Membres

DRE MARIANNE HARRIS
Conseillère en recherche clinique
John Ruedy Immunodeficiency Clinic
Vancouver, C.-B.

DR STANLEY READ
Département d'infectiologie
Hospital for Sick Children
Université de Toronto
Toronto, ON

LYNN STEVENSON

Représentante de la communauté
AIDS Coalition of Nova Scotia
Halifax, N.-É.

DR JEROME TEITEL

Centre de traitement de l'hémophilie
Département de médecine
St. Michael's Hospital, Université de Toronto
Toronto, ON

DR MARK WAINBERG

Professeur de médecine
Centre SIDA McGill
Hôpital Général Juif de Montréal
Montréal, Québec

Secrétaire

MME JACQUELINE SAS (ex officio)
Directrice, Programme de bourses postdoctorales et
Comités
Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC
Vancouver, C.-B.

Protection des renseignements:

En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur l'accès à l'information, les candidats doivent être mis au courant de l'utilisation et de la divulgation de l'information contenue dans leur demande. Cette information ne sera pas divulguée sans leur consentement.

Annonce des récipiendaires:

Les noms des récipiendaires des bourses CANOC seront dévoilés par lettre à la fin de juillet 2010.